



TOUR
CYCLISTE
DU TERRITOIRE
DE BELFORT

TOUR DU TERRITOIRE DE BELFORT

11 et 12 Juillet 2026

Epreuve ouverte aux **OPEN 1/2/3 1**
(Pas plus d'un 2 Open 1 par équipe)

11 juillet à 14 heures
Départ de **BELFORT**
Parking du Gymnase le PHARE
arrivée à **VALDOIE** vers 17
heures 15 au Lycée Quelet

12 juillet à 8 heures 30 :
Départ de **Roche du Cerf** à
LEPUIX et arrivée Gentiane à
LEPUIX contre la montre
INDIVIDUEL

12 juillet à 14 heures :
Départ de **BELFORT** Parking du
Gymnase le PHARE et arrivée à
la **MIOTTE** vers 16 heures 15



TERRITOIRE
DE BELFORT
Le Département



VILLE DE
BELFORT

Avenir Cycliste du Territoire de Belfort



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
ACT Belfort



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
ACT Belfort



Organisation

Samedi 11 Juillet – Course en ligne BELFORT – VALDOIE 123,3 km.

8h00	Permanence, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort.
	Accueil des équipes avec distribution des badges, tickets repas, dossards, règlement de la course etc. ATTENTION : Fermeture de la permanence à 12h15. Le DS devra se présenter avant cette heure avec sa licence FFC et celles de ses 5 coureurs ou avec les cinq coureurs munis de leur licence.
10h00	Réunion des arbitres, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort
10h30	Briefing des motards et signaleurs, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort
11h00 - 12h00	Equipeement radio des motards, véhicules suiveurs, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort
12h50	Réunion des directeurs sportifs, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort
13h00	Mise en place des motards et signaleurs.
13h00 - 13h50	Signature des coureurs, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort
14h00	Départ fictif de la 1 ^{ère} étape, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort
17h15	Contrôle médical au Centre Jean Moulin à Valdoie.
17h30	Protocole d'arrivée au podium à Valdoie.

Dimanche 12 juillet – Contre la montre individuel Roche du Cerf LEPUIX – Gentiane LEPUIX 9,2 km

7h15	Briefing des motards et signaleurs sur la ligne de départ Roche du cerf LEPUIX (Début de la montée du Ballon d'Alsace)
7h30	Réunion des commissaires-arbitres sur la ligne de départ Roche du cerf LEPUIX (Début de la montée du Ballon d'Alsace)
7h30	Mise en place des motards et signaleurs sur la ligne de départ.
	Contrôle du matériel et signature des coureurs 15mn avant l'heure de départ sur la ligne de départ Roche du cerf LEPUIX (Début de la montée du Ballon d'Alsace)
8h30	Départ du 1 ^{er} coureur sur la ligne de départ Roche du cerf



	LEPUIX (Début de la montée du Ballon d'Alsace)
11h00	Début du repas au au Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort.
13h30	Protocole d'arrivée, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort.

Dimanche 12 juillet - Course en ligne BELFORT – LA MIOTTE 80,8 km
--

12h30	Permanence des équipes, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort. .
13h00	Briefing des motards et signaleurs.
13h30	Mise en place des motards et signaleurs.
13h30	Réunion des directeurs sportifs, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort
13h30 - 14h20	Signature des coureurs, Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort
14h30	Départ fictif de la 3 ^{ème} étape.
16h45	Contrôle médical à La Miotte à l'annexe de la Mairie de Belfort.
17h15	Protocole d'arrivée au podium, La Miotte.

Règlement de course

- ARTICLE 1 : Organisation

Le Tour du Territoire de Belfort est une épreuve organisée par l'Avenir Cycliste du Territoire de Belfort (ACTB) sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroule du 11 et 12 juillet 2026.

- ARTICLE 2 : Catégories

Le Tour du Territoire de Belfort est une épreuve par étapes, réservée aux coureurs Open 1/2/3 et **mais avec un maximum de un 2 Open 1 par équipe.**

Les équipes seront composées de 5 coureurs. Les comités départementaux pourront constituer une équipe mixte issue de

clubs du département. Les équipes des Comités Régionaux seront constitués uniquement de U19 ou Espoir qu'ils soient open 2 ou 3.

- **ARTICLE 3 : Candidatures et engagements**

Les équipes, pour être admises à participer à l'épreuve, devront être sélectionnées par l'organisation. La sélection des équipes sera annoncée le 22 juin (25 à 30 équipes).

Les droits d'engagements sont de 280 € par équipe.

Les courriers de candidatures, accompagnés du règlement devront être adressés avant le 8 Juin grâce au formulaire téléchargeable sur le site actb.fr.

Un chèque caution de 100 € (pour dossards, plaques, etc.) sera fourni le jour de la course lors de la prise des dossards.

- **ARTICLE 4 : Hébergement et restauration**

Les hébergements sont à charge des équipes.

L'organisation propose un plateau repas spécial coureur le **DIMANCHE MIDI SUR RESERVATION** avant le 8 juin 2025.

Coût : 18 € par personne à régler avec le bulletin d'engagement.

Repas pris au Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort, lieu du départ fictif de la 3^{ème} étape.

- **ARTICLE 5 : Radio**

Compte tenu de l'absence de voitures suiveuses, voir l'article 11, les directeurs sportifs ne seront pas équipés de Radio.

- **ARTICLE 6 : Contre la montre individuel**

L'ordre de départ des coureurs se fera dans l'ordre inverse du classement général individuel établi à l'issue de la première étape, de minute en minute.

Les coureurs devront utiliser un vélo de route TRADITIONNEL, identique à celui qui est utilisé pour les épreuves en ligne, en particulier avec un guidon normal, sans ajout de repose-bras ou autres appareils de ce type. Les roues pleines et les roues à bâtons sont interdites ainsi que les casques profilés.

- **ARTICLE 7 : Classements et récompenses**

Le Tour du Territoire de Belfort comporte les classements suivants :

- un classement général au temps, MAILLOT JAUNE
- un classement aux points, MAILLOT VERT
- un classement de la montagne, MAILLOT A POIS
- un classement du meilleur jeune, MAILLOT BLANC
- un classement du meilleur OPEN 3, MAILLOT BLEU
- un classement du meilleur Terrifortain MAILLOT ROUGE
- un classement par équipe

- **ARTICLE 8 : Maillots distinctifs**

- Classement général au temps, maillot jaune.
- Classement par points, maillot vert s'obtient par l'addition des points obtenus à l'arrivée de la 1^{ère} étape et lors des sprints intermédiaires suivant les barèmes suivants :
 - Arrivée de la 1^{ère} étape en ligne : 5, 3 et 2 points aux 3 premiers.
 - Sprints intermédiaires : 5, 3 et 2 points aux 3 premiers sur les sprints sur le parcours.
 - L'arrivée de la 3^{ème} étape n'attribue pas de points.
- Classement du meilleur grimpeur, maillot à pois, s'obtient par l'addition des points obtenus à l'arrivée de la dernière étape et lors des GPM suivant les barèmes suivants :
 - GPM hors catégorie : 7, 6, 5 et 3 points aux 4 premiers
 - GPM 1^{ère} catégorie : 5, 4, 3 et 2 points aux 4 premiers



-
- GPM 2^{ème} catégorie : 3, 2 et 1 point aux 3 premiers

En cas d'égalité, les ex æquo seront départagés par le nombre de 1^{ère} place au GPM HC puis GPM 1^{ère} Catégorie puis GPM 2^{ème} catégorie.

Les coureurs ayant abandonné ne pourront prétendre aux classements aux points et GPM.

- Classement du meilleur jeune, maillot blanc, concerne les coureurs âgés de 17 à 22 ans.
- Classement du meilleur Terrifortain, maillot rouge, concerne les coureurs licenciés dans un club du Territoire de Belfort.
- Classement du meilleur OPEN 3, maillot bleu concerne les coureurs ayant une licence OPEN 3.
- Classement par équipes correspondant aux temps cumulés des 3 premiers coureurs de chaque équipe sur chacune des 3 étapes.

Les leaders des différents classements porteront obligatoirement leur maillot distinctif lors de l'étape suivante.

- **ARTICLE 9 : Délais d'arrivée**

Les délais sont fixés comme suit :

Etape 1: 20 %

Les coureurs ayant plus de 30mn de retard à l'amorce du dernier tour de la 1^{ère} étape seront priés de quitter la course.

Etape 2 : 40 %

Dernière étape : 15 %

Les panneaux 10, 5, 3 et 1 km annonceront les derniers km.

- **ARTICLE 10 : Prix**

- 1^{ère} étape : Grille de prix FFC 76/5

- 2^{ème} étape : Pas de grille de prix FFC mais récompense en

nature

- 3^{ème} étape : Grille de prix FFC 76/5

Classement général au temps, maillot jaune :

- Grille de prix FFC 138/5

Classement par points, maillot vert :

- Prix en nature (valeur 100 €)

Classement du meilleur grimpeur, maillot à pois :

- Prix en nature (valeur 100 €)

Classement du meilleur jeune, maillot blanc :

- Prix en nature (valeur 100 €)

Classement de la meilleure équipe :

- Prix en nature (valeur 100 €)

Classement du meilleur Terrifortain, maillot rouge :

- Prix en nature (valeur 50 €)

Autres récompenses :

- Coupes et bouquets

- **ARTICLE 11 : Dépannage**

- *Un Tour du Territoire durable et sécurisé* -

A la demande du Préfet et des Maires des communes traversées, qui posent comme conditions à leur autorisation une course sécurisée, il a été décidé ce qui suit.

Pour un Tour du Territoire PROPRE et SECURISE, pas de voitures suiveuses (sauf pour le clm individuel). Les parcours ont été adaptés

pour pouvoir éviter les caravanes interminables de véhicules suiveurs souvent inefficaces et dangereux.

L'organisation mettra à disposition des équipes 4 voitures neutres chargées des dépannages. (Max 6 -7 équipes par voiture).

Chaque équipe devra fournir les paires de roues de dépannage à la voiture qui lui sera attribuée.

Les ravitaillements pourront s'effectuer en tous points du parcours. Les parcours des étapes sont adaptés pour permettre aux directeurs sportifs de pouvoir se rendre facilement à plusieurs endroits de la course.

- **ARTICLE 12 : Protocole**

Après chaque arrivée d'étape, les 3 premiers du classement de l'étape et les coureurs lauréats des différents maillots sont tenus de se présenter dans les plus brefs délais à la cérémonie protocolaire, en tenue cycliste. En cas de manquement à cette règle, les organisateurs se réservent le droit de ne pas attribuer les prix correspondants.

- **ARTICLE 13 : Contrôle anti-dopage**

La course est susceptible d'être soumise à un contrôle anti-dopage. Il aura lieu au Centre Jean Moulin à Valdoie samedi et à l'annexe de la Mairie de Belfort à La Miotte dimanche, peu de temps après l'arrivée.

- **ARTICLE 14 : Autres points**

La réglementation FFC s'applique sur cette épreuve, notamment concernant les points non abordés.

Les réclamations concernant une étape seront reçues par les arbitres jusqu'au départ de l'étape suivante.

Seules les pénalités selon le barème FFC sont applicables.

La présence de la gendarmerie sur l'épreuve apporte une plus value pour la sécurité des concurrents, des accompagnateurs et des autres usagers.



Elle ne vous accorde pas l'usage privatif de la route. LA PARTIE GAUCHE DE LA CHAUSSEE EST RESERVEE AUX VEHICULES CIRCULANT EN SENS INVERSE.

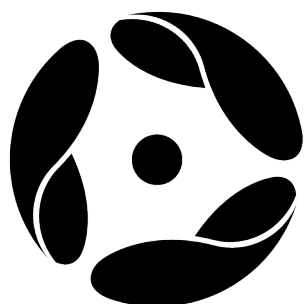
Cette restriction est valable pour l'ensemble des participants (organisateurs, accompagnateurs, motards et concurrents).

Les étapes (en annexe)

- **1^{ère} étape le 11 juillet : course en ligne BELFORT - VALDOIE (123,300km)**

Départ Parking du Gymnase le PHARE rue Paul Koepfler à Belfort

- **2^{ème} étape le 12 Juillet : contre la montre Individuel Roche du Cerf à LEPUIX – Gentiane à LEPUIX , début de la montée du Ballon d'Alsace (9,200 km)**
- **3^{ème} étape le 12 juillet : course en ligne BELFORT - BELFORT La Miotte**



BETEB
La positive énergie



